

1. *Débitrice:* **Mayerat SA en liquidation**, La Perraudettaz,
1422 Grandson
2. *Remarques:* Le président du tribunal d'arrondissement de
La Broye et du Nord vaudois statuera à son audience du
jeudi 22 juin 2006, à 9:30 heures, en salle du tribunal, à
Yverdon-les-Bains, rue des Moulins 8, sur demande de sur-
sis concordataire présentée par Mayerat SA en liquidation.
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audi-
ence pour fournir les renseignements qu'ils pourraient pos-
séder sur la situation du débiteur.
L'effet suspensif est accordé, de sorte que les requêtes de fail-
lite ordinaire ou de change pendantes ou pouvant être dé-
posées sont ajournées jusqu'à droit connu sur la demande
de sursis concordataire.

Tribunal d'arrondissement de la Broye
1401 Yverdon-les-Bains

(03354662)